

Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité



Les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour combattre la cybercriminalité

La Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) en partenariat avec les tribunaux du palais de justice de Ouagadougou, organise un séminaire de sensibilisation des magistrats et greffiers du palais de justice de Ouagadougou aux « enjeux de la protection des données personnelles et de la vie privée des citoyens à l'ère du numérique ». Ce séminaire se déroule à Ouagadougou ce mardi 28 juin 2016.

« Aucune personne n'est, de nos jours, à l'abri des actes cybercriminels, quel que soit son statut, son rang ou l'état de ses connaissances », a lancé Marguerite Ouédraogo/Bonané, présidente de la CIL. Si de nos jours la cybercriminalité avance à grand pas dans le monde entier, force est de constater que les initiatives pour l'affronter ne manquent pas. La lutte contre cette nouvelle forme de criminalité impose donc que de « nouvelles approches soient développées et que toutes ses dimensions soient maîtrisées », a-t-elle reconnu. Dans l'optique de protéger les données des justiciables en justice, la CIL entend informer et sensibiliser les magistrats aux droits des personnes dont les données sont utilisées. « Notre mission aujourd'hui c'est de les informer et de les sensibiliser aux droits des personnes dont les données sont utilisées », a confié Marguerite Ouédraogo/Bonané. A l'en croire, la protection des données couvre tout le territoire. Par conséquent, tous les Burkinabé sont concernés par cette protection. Elle révèle que ce séminaire ouvert aux magistrats permettra à ces derniers de protéger les données des justiciables comme le stipule « notre loi ».

Des communications qui seront faites dans ce séminaire

Plusieurs communications seront faites durant ce séminaire. En substance, une communication sera faite à l'intention des magistrats pour leur faire connaître le cadre juridique et institutionnel des données personnelles au Burkina Faso. Une autre sera de leur faire connaître la communication sur l'enquête judiciaire et la protection des données personnelles face à l'enquête judiciaire. Aussi, la formation sur l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux leur sera-t-elle donnée.

Vu l'importance de ce séminaire qui est focalisé sur les acteurs de la justice, Dieudonné Manly, Conseiller Technique du ministère de la justice, accorde un peu plus de crédit à l'ordre du jour quand il affirme qu' « aujourd'hui la cybercriminalité a pris de l'ampleur et il va falloir outiller les magistrats afin qu'ils puissent faire face à ce phénomène ». Aussi, pense-t-il que les thèmes choisis sont bien réfléchis et que ces thèmes vont, à son avis, « permettre aux magistrats de faire face à la cybercriminalité ».

Article original de Armand Kinda



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Lutte contre la cybercriminalité : les magistrats du palais de justice de Ouagadougou outillés pour en faire face